|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG MOVE 001 |
| Numéro de poste Sysper: | 497363 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Andreea Staicu, Andreea.Staicu@ec.europa.eu; +322988033  1er… trimestre 2026  1… an  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Sous la direction politique du collège des commissaires, en particulier Apostolos Tzitzikostas, commissaire chargé des transports et du tourisme durables, la direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) est responsable de l’élaboration et de la mise en œuvre des politiques européennes dans le domaine des transports et du tourisme, y compris la promotion des réseaux transeuropéens et des politiques de recherche dans le domaine des transports.

MOVE 001 participe à cette mission en élaborant et en mettant en œuvre la politique du tourisme, des initiatives de financement et des instruments visant à stimuler la croissance durable et la compétitivité mondiale de l’écosystème touristique. Nos actions sont axées sur le fonctionnement du secteur et répondent à leurs besoins en termes d’environnement favorable aux entreprises, de numérisation et d’adoption de l’innovation, de durabilité et d’économie circulaire, de compétences et de positionnement de l’Europe en tant que destination numéro 1 dans le monde.

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire composée de 7 AD, de 3 AST et de 2 END, dont l’objectif est d’obtenir des résultats dans un climat convivial et coopératif.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’expert national détaché assisterait les responsables des politiques de l’équipe du tourisme de la DG MOVE en jouant un rôle d’interlocuteur stratégique entre la Commission européenne, les autorités publiques à différents niveaux dans les États membres et les secteur privé dans l’effort de mise en œuvre conjointe du Parcours de transition pour le tourisme, en ce qui concerne le soutien au développement et au suivi des actions des parties prenantes. Ce rôle serait très visible pour les acteurs publics et privés du tourisme dans l’ensemble de l’UE. L’expert national détaché contribuerait également à la préparation et à la mise en œuvre de la future stratégie de l’UE pour un tourisme durable.

En particulier, l’END devrait exercer les fonctions et tâches suivantes:

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES

• Sous la supervision du responsable des politiques en charge, contribuer à la politique touristique de l’UE.

• En collaboration avec le responsable des politiques concerné, contribuer à la préparation et à la mise en œuvre d’actions dans les domaines du tourisme et du développement régional, de la durabilité et des compétences.

COORDINATION DES POLITIQUES/

• Soutenir les négociations et les consultations de la DG MOVE avec d’autres DG et veiller à ce que les positions de la DG MOVE soient prises en considération.

• Assurer la coordination des actions avec les services compétents de la Commission.

SUIVI DES POLITIQUES

• Assister le responsable des politiques chargé du suivi des projets relatifs au tourisme durable dans le cadre du programme pour le marché unique (SMP).

COMMUNICATION EXTERNE

• Assister le responsable des politiques dans la préparation de notes d’information, de discours et de présentations.

• Contribuer à l’organisation d’événements.

• Recenser et diffuser les meilleures pratiques et faciliter l’échange d’expériences.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

• Avec le responsable des politiques, faciliter les interactions avec les parties prenantes publiques et privées, en particulier les PME dans différents secteurs du tourisme, sur les mesures concrètes qu’elles peuvent prendre pour s’engager dans la réalisation des objectifs du parcours de transition.

• En collaboration avec le responsable des politiques, faciliter les liens et les interactions entre les parties prenantes dans le but d’optimiser le soutien mutuel et les progrès vers des objectifs communs en matière de parcours de transition.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

L’expert national détaché doit posséder une expérience spécifique d’au moins 3 ans dans l’élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique. Une expérience dans la mise en œuvre de projets touristiques serait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)